

Intervention en présence d'amiante

Formation préalable Encadrant mixte

Sous section

FORMACODE : 22265

OBJECTIFS

Identifier les opérations spécifiques pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits.

Etablir les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante sur la base de l'évaluation des risques.

Appliquer et faire appliquer par ses équipes, les procédures adaptées aux interventions s'intégrant dans un plan de prévention ou un PPSPS.

TYPE DU PUBLIC

Personnels cumulant les fonctions d'encadrement technique, et/ou de chantier et/ou d'opérateur dans le cadre d'interventions sur des matériaux et équipements contenant de l'amiante.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

Attestation d'aptitude médicale au poste de travail prenant en compte le port des équipements de protection respiratoire.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés et d'études de cas • Mises en situation sur des plates-formes pédagogiques dans les différentes fonctions.

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

Plateforme pédagogique représentative de différents métiers, équipements de protection individuelle et collective.

> Moyens humains

Formateur qualifié, préventeur et intervenant sur des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

ÉVALUATION

> L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation selon l'exigence

des annexes 1 et 2 de l'arrêté du 23 février 2012 en vue de la délivrance d'une Attestation de compétence.

Le renouvellement de l'Attestation de compétence est imposé tous les 3 ans.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

> Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

> L'amiante

Caractéristiques, propriétés et effets sur la santé • Les maladies professionnelles et les modalités de réparation

> Les exigences de la réglementation

Responsabilités pénales et civiles appliquées au risque amiante • Obligations des propriétaires (Code de la santé publique)

• Obligations des employeurs (Code du travail) • Obligation des détenteurs de déchets amiantés (Code de l'environnement)

> **Amiante et analyse des risques**

Principe de l'analyse de risque / identification des risques : recherche documentaire (DTA ; rapport de repérage) • Évaluation du risque amiante

> **Les procédures et méthodes d'intervention**

Procédures pour la protection des tiers et de l'environnement • Méthodes pour limiter la production et l'émission de fibres d'amiante dans l'air (confinement abattage de poussière) • Protection individuelle des opérateurs : matériels et modalités d'utilisation • Procédures de décontamination du personnel • Procédures de gestion des déchets

> **Procédures avant intervention sur matériaux contenant de l'amiante**

Rédaction de la notice de poste • Élaboration validation et transmission du mode opératoire • Le mode opératoire et les autres documents de la prévention des risques : (DU, PPSPS, Plan de prévention)

> **Procédures d'intervention**

Modalités de suivi des interventions • Gestion des situations d'urgence • Gestion administrative et technique des déchets • Suivi de l'exposition des opérateurs

PRATIQUE

> **Exercices pratiques**

Mise en application des procédures et méthodes de travail par les opérateurs • Expliquer, transmettre les informations et faire appliquer aux opérateurs l'ensemble des méthodes et procédures.

MODALITÉS

La durée et le prix sont mentionnés dans la convention de formation.